



A l'attention des Président(e)s d'associations  
du Puy-Sainte-Réparate

Le Puy-Sainte-Réparate, jeudi 7 novembre 2019

Réf: JDC/RR/SS/ACF

Objet : Dossier de demande de subvention municipale 2020

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Votre association participe au dynamisme reconnu de la vie de notre village ou à ses efforts de solidarité.

Dans le cadre de l'accompagnement de vos activités, j'ai le plaisir de vous transmettre ci-joint le dossier de demande de subvention municipale pour l'année 2020.

A cet effet je vous remercie de remplir le plus attentivement possible ces documents, afin que nous disposions de tous les éléments nécessaires à la prise en compte de votre demande. **J'attire votre attention sur le fait que le dossier ne sera instruit qu'à réception de tous les éléments et les pièces demandées.**

Je vous remercie de nous retourner le dossier complété d'ici le **21 février 2020**.

Pour toute demande de subvention concernant une manifestation exceptionnelle, veuillez remplir le tableau prévisionnel figurant page 8/8.

Permettez-moi de saisir l'occasion de ce courrier pour vous rappeler que l'usage des équipements municipaux est soumis à des règles que nous vous prions de respecter afin que toutes dégradations de matériel et autres intrusions dans les locaux ne soient plus à déplorer. La mise sous alarme des bâtiments municipaux répond à cette préoccupation. **Nous comptons sur votre vigilance, afin que l'utilisation des locaux soit sereine par tous.**

De même, l'apposition du logo de la Commune sur tous supports de communication de votre association est systématique à partir du moment où elle bénéficie d'une aide de la Collectivité.

Je vous informe que les élus municipaux sont à votre disposition pour vous accompagner dans votre travail associatif et vos relations avec la Municipalité :

- Monsieur Rodolphe REDON : référent principal
- Monsieur Rémi DI MARIA : associations sportives et jeunesse
- Mesdames Chantal LEOR et Lucienne DELPIERRE : associations caritatives et de solidarité
- Mesdames Sergine SAIZ, Geneviève DUVIOLS et Orlande BERGE : associations de la petite enfance, enfance, éducation
- Madame Patricia GIRAUD : associations culturelles
- Monsieur Bruno RUA : associations de loisirs et festivités
- Madame Djoline REY : associations de commerçants

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

**Jean-David CIOT**  
Maire du Puy-Sainte-Réparate